

Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Résultats au titre des données 2025

75 / 100

Note globale

62

Salariés pris en compte

01/03/2026

Date de publication

Détail des indicateurs

Indicateur	Résultat	Points
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes Écart constaté : 0 % - égalité	0 %	40 / 40
Écart de taux d'augmentations individuelles Écart : 13,1 % (équivalent à 2,8 salariés), favorable aux femmes	13,1 %	25 / 35
Salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0 %	0 / 15
Salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations Nombre constaté : 5	5	10 / 10

Objectifs de progression

La déclaration indique que les objectifs de progression restent à définir pour les deux indicateurs suivants :

Écart de taux d'augmentations individuelles

À définir

Retour de congé maternité

À définir

Période de référence : année 2025, clôturée au 31/12/2025. Entreprise de 50 à 250 salariés.